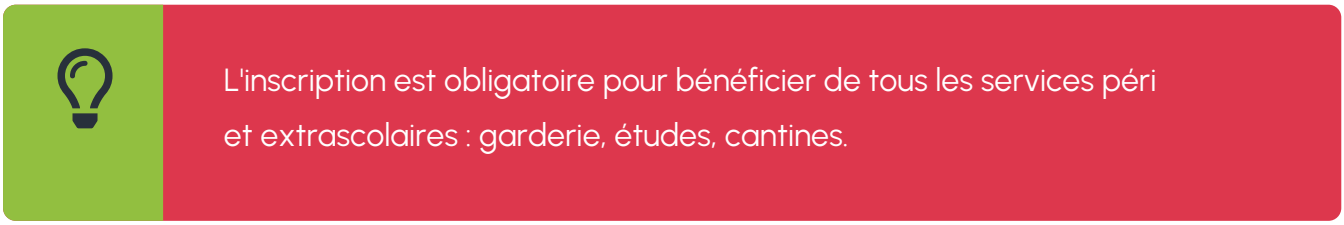
LES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

La Ville de Millau propose des activités péri et extrascolaires pour accompagner l'enfant dans son processus de socialisation et favoriser son épanouissement. Ces activités, facultatives, favorisent une meilleure conciliation des temps d'apprentissage et de repos de l'enfant.

Contenu mis à jour le 25.02.26



LA GARDERIE

Les temps de garderie sont assurés par les agents de la mairie de Millau (ATSEM, animateurs titulaires du BAFA, moniteurs sportifs (les ETAPS). Les garderies sont réservées aux enfants dont les deux parents travaillent.

HORAIRES DE LA GARDERIE

De 7h30 à 8h20 : garderie réservée aux enfants dont les deux parents travaillent.

De 8h20 et jusqu'à 8h30 : accueil de tous les enfants sous la responsabilité des enseignants.

De 12h00 à 12h25 : garderie réservée aux enfants dont les deux parents travaillent.

De 13h20 à 13h30 : garderie réservée aux enfants dont les parents démarrent leur activité à 13h30.

À partir de 13h45 : accueil de tous les enfants et sous la responsabilité des enseignants.

L'ÉTUDE

En lien avec les directeurs des écoles, des études surveillées, en dehors du temps scolaire, sont mises en place afin de permettre aux enfants de reviser leurs leçons.

Les études sont organisées dans toutes les écoles élémentaires et accueillent les élèves du CP au CM2. Elles débutent le premier jour de la rentrée scolaire.

Pour bénéficier de l'étude, même de manière occasionnelle, l'inscritption est obligatoire.

Organisation des études

Télécharger le planning des études 2025-2026

Pour les écoles Eugène Selles, Puits de Calès, Albert Séguier / Le Crès et Beauregard

- 16h30 : Départ des enfants ne restant pas sur les services périscolaires
- 16h30 à 17h30 : Etude ou garderie (voir planning ci-après) suivant le niveau de l'enfant/ pas de départ échelonné
- 17h30 à 18h25 : Garderie réservée aux enfants dont les 2 parents travaillent

Pour les écoles Jules Ferry, Martel, Jean-Henri Fabre et Paul Bert

- 16h30 : Départ des enfants ne restant pas sur les services périscolaires
- 16h30 à 17h30 : Etude pour tous les niveaux (voir planning ci-après) / pas de départ échelonné

Garderie pour tous les niveaux, réservé aux enfants dont les 2 parents travaillent. / départ échelonné possible

- 17h30 à 18h25 : Garderie réservée aux enfants dont les 2 parents travaillent

INSCRIPTION AUX SERVICES PERISCOLAIRES

En juin, un dossier Familles est distribué pour inscrire les enfants dans les accueils périscolaires, la restauration scolaire, les études et les accueils de loisirs.

Les familles doivent fournir un dossier complet AVANT LA FIN DE L'ANNÉE SCOLAIRE en cours. Merci de retourner le dossier à l'accueil de la mairie.

Le dossier complet comprend la fiche de renseignement, dûment remplie et signée par le ou les représentant(s) légal(aux) de l'enfant, et les pièces justificatives suivantes :

Pièces à fournir pour l'inscription	*Garderie*	*Restauration Scolaire*	*Centre de Loisirs 3-7 ans révolus*
Attestation d'assurance extrascolaire pour la nouvelle année	*x*	*x (1)*	*x*
Photocopie des feuilles de vaccinations du carnet de santé			*x*
Les attestations employeurs des deux parents	*x*		
Photocopie du dernier Avis d'imposition		*x*	
Attestation de paiement CAF / MSA		*x*	
Quotient Familial CAF / MSA ou attestation Pass ALSH			*x*
Photocopie du jugement de divorce ou de séparation (le cas échéant)	*x*		*x*

(1) avant le 30 septembre de l'année scolaire

VILLE DE MILLAU

17 avenue de la République
12100 Millau
05 65 59 50 00
Ouvert du lundi au vendredi de
8h à 12h et de 13h30 à 17h30